

Informations de base	
2014/2982(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Coûts éligibles à l'aide du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche en vue d'améliorer l'hygiène, la santé, la sécurité et les conditions de travail des pêcheurs, de protéger et de restaurer la biodiversité et les écosystèmes marins, d'atténuer le changement climatique et d'améliorer l'efficacité énergétique des navires de pêche Complétant 2011/0380(COD) Subject 3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
24/11/2014	Publication du document de base non-législatif	C(2014)08611	
24/11/2014	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
26/11/2014	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
11/12/2014	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 2 mois		
07/04/2015	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2014/2982(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Supplementing 2011/0380(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/8/02114

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2014)08611	24/11/2014	